

Communiqué de presse 9 décembre 2021

Un nouveau Président pour la Fédération Française des Ports de Plaisance : Michaël QUERNEZ

Le 9 décembre 2021, au Nautic de Paris, les membres de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP) ont élu leur nouveau Président lors de leur Assemblée Générale. Il s'agit de Michaël QUERNEZ, Président de l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) et 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne. Un nouveau tournant pour la Fédération.

Après plusieurs mois d'échanges extrêmement constructifs et de collaboration, la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), l'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA) et l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) avaient annoncé leur réunification au Grand Pavois de la Rochelle, le 30 septembre dernier.

Le 9 décembre, lors de l'Assemblée Générale de la FFPP, Serge PALLARES, Président depuis 21 ans, a cédé sa place à un nouveau Président, Michaël QUERNEZ, Président de l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) – de 2008 à 2012 et de 2017 à aujourd'hui – et 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne - Climat, Mobilités, Ports et Infrastructures. C'est notamment à travers la présidence du Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance de Cornouaille, de la SODEFI Port-la-Forêt, de l'APPB et de Finistère 360° Tourisme, Nautisme & Territoire, qu'il a su valoriser et démontrer l'importance des ports de plaisance en tant qu'acteurs économiques incontournables du littoral.

Michaël QUERNEZ a salué l'action de Serge PALLARES, qui continue dans l'équipe de gouvernance de la FFPP en tant que Vice-Président et actuel Président de l'Union Portuaire des Villes d'Occitanie (UVPO), aux côtés des Présidents d'Unions régionales, telles que l'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (UPACA), l'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA), l'Association des Ports de Plaisance Intérieurs Français (APPIF), l'Union des Ports de Plaisance de Corse (UPPC) et l'Association des Ports du Lac Léman (APL).

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présence d'Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer, Denis ROBIN, Secrétaire Général de la Mer et Frédéric MONCANY DE SAINT-AIGNAN, Président du Cluster Maritime Français, qui ont salué son action en faveur des ports de plaisance, la reconnaissance de l'ensemble de la filière maritime et la nouvelle direction donnée par le nouveau Président.

En effet, Michaël QUERNEZ « souhaite donner un nouveau cap à la Fédération, tout en assurant une continuité dans les actions mises en œuvre par Serge PALLARES ».

Siret: 384 616 413 000 41 - APE: 9411Z



Représentative de 400 ports de plaisance et plus de 3 000 emplois, il veut faire de la Fédération « un carrefour, un lieu pour échanger, discuter, réfléchir et préparer des actions collectives concertées. Les ports sont variés et divers. Par nature, la FFPP sera à leur image variée et diverse. »

Il assure que « La Fédération défendra l'avenir des ports sur tous les sujets : non pas dans une attitude défensive mais participative, innovante et créative pour développer les services des ports. Être au rendez-vous du monde qui change et qui bouge. »

La FFPP, renforcée de ce nouvel équipage, tiendra sa place comme acteur majeur des grands débats de la communauté maritime et sera force de proposition dynamique auprès des instances nationales.

Les priorités d'actions co-définies par les Présidents d'Unions régionales sont claires.

Pour mener à bien leurs missions d'intérêt public et assurer leur développement, les ports de plaisance sont en pleine mutation écologique, numérique et infrastructurelle. Les enjeux sont nombreux : création de nouveaux services pour s'adapter à de nouveaux usages et faciliter l'accès à la mer, changement de modèle portuaire devenu centre de développement des littoraux et des territoires, adaptation des ouvrages de protection à la montée des eaux (dérèglement climatique), développement d'actions touristiques...

Encourager l'excellence environnementale des ports de plaisance, accompagner l'attractivité des ports de plaisance de demain (transition digitale, dynamisation du territoire), promouvoir le développement des compétences des agents portuaires... autant d'objectifs identifiés par la nouvelle équipe afin d'assurer sa mission de représentation et de défense des intérêts des ports de plaisance.

A travers la Fédération, les Présidents d'Unions régionales souhaitent s'exprimer d'une seule voix sur les questions nationales liées à leur secteur d'activité et prônent une concertation automatique de leurs structures bien en amont de toute conception de réglementation venant impacter les exploitants des ports et installations de plaisance maritime, lacustres et fluviales.

Pour mener à bien leurs missions de représentation, ils sont attachés à travailler en étroite relation avec le Ministère de la Mer, de la Transition Ecologique, le Secrétariat Général de la Mer et l'ensemble des acteurs du monde maritime institutionnels et privés.

Fédération Française des Ports de Plaisance
17 rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS

<u>contact@ffpp.fr</u>

<u>www.ffports-plaisance.com</u>

Siret: 384 616 413 000 41 - APE: 9411Z